

Transition de l'école à la vie active

TEVA

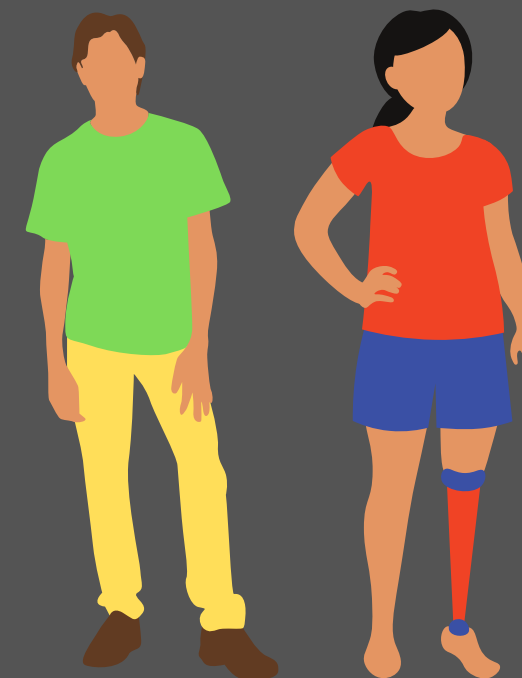
Qu'est-ce que la TEVA?

o La transition de l'école vers la vie active (TEVA) est une démarche planifiée, coordonnée et concertée d'activités qui vise l'accompagnement du jeune dans l'élaboration et la réalisation de son projet de vie.

o Elle est basée sur les rêves d'avenir du jeune en tenant compte de ses besoins particuliers.

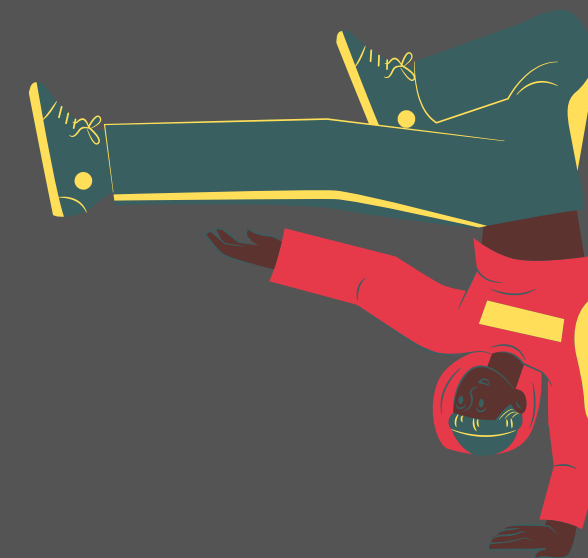
À qui s'adresse la TEVA?

- Des jeunes ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante.
- Des jeunes handicapés, en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ayant un plan d'intervention scolaire qui ont besoin d'une démarche concertée pour planifier l'avenir.



Quand se vit la TEVA?

La démarche TEVA peut débuter l'année même de la sortie de l'école comme elle peut s'échelonner sur plusieurs années. Un horizon de trois ans est souvent conseillé, mais puisque le moment du départ de l'école peut être devancé, il est important d'envisager de planifier la transition quelques années avant la fin anticipée du secondaire. Ce sont les besoins du jeune qui déterminent sa durée.



Comment se vit la TEVA?

En faisant vivre au jeune des activités lui permettant de s'engager pleinement vers la réalisation de son projet de vie, développer son autonomie et sa connaissance de soi. Il sera mis en lien avec les ressources du milieu qui peuvent le soutenir.



Quels sont les rôles de chacun ?

LE JEUNE

- o Participe aux rencontres.
- o Chemine dans la connaissance de ses besoins, son identité, ses buts.

LES PARENTS

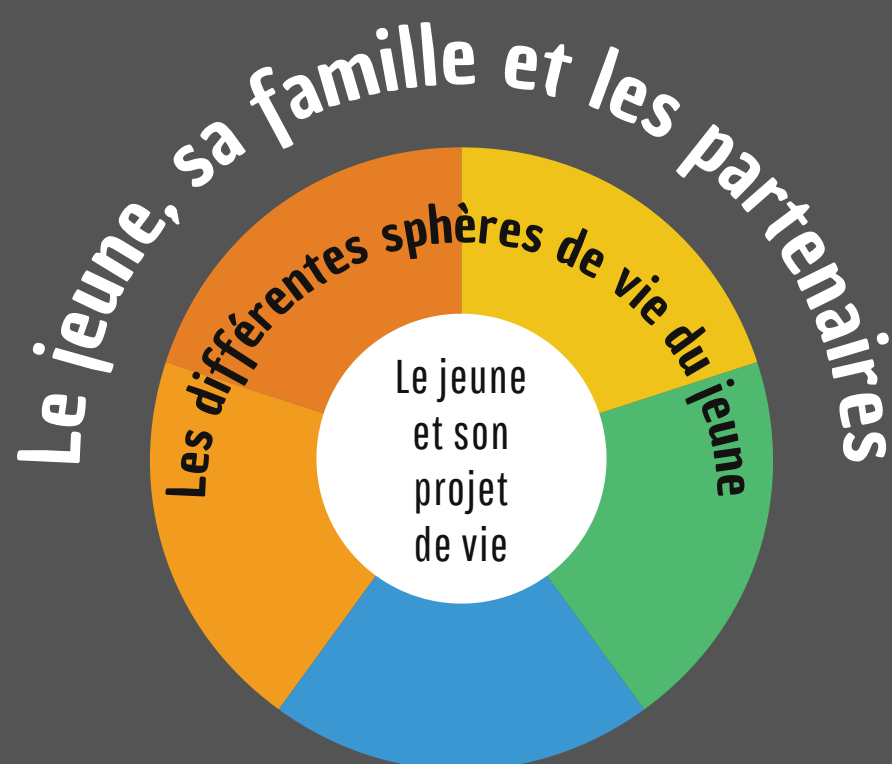
- o Participent aux rencontres et s'impliquent.
- o Soutiennent leur enfant dans la démarche.
- o Favorisent l'autonomie de leur jeune.

L'ÉCOLE (LA DIRECTION ET SON ÉQUIPE)

- o Initie le plan de transition et le met en œuvre.
- o Établit des liens avec les parents et les autres partenaires.
- o Effectue le suivi du plan de transition.

LES PARTENAIRES

- o Contribuent à la réalisation des actions vers l'élaboration d'un projet de vie.
- o S'assurent de la cohérence des interventions.



Les différentes sphères de vie du jeune

- l'autonomie personnelle
- l'éducation et la formation
- l'intégration socioprofessionnelle et l'emploi
- le réseau social
- la participation à la communauté
- les loisirs
- la résidence
- le transport

La démarche de transition concerne les différentes sphères de vie du jeune, mais l'importance qui lui est accordée varie selon sa situation et ses aspirations.

Références et pour plus d'information:

Guide pour soutenir la démarche de transition de l'école vers la vie active (TEVA) : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/adaptation-scolaire-services-comp/TEVA-guide-2018.pdf